

# LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKirk 1139

VOL. XX — No 9

1

MAI 1936

## Pourquoi le syndicat est-il catholique?

(par l'abbé ED. HEBERT, D. Ph. D. Th.)

(suite)

"Quant aux associations ouvrières, déclare Pie X, dans sa lettre *Singulari quadam*, bien que leur but soit de procurer des avantages temporels à leurs membres, celles-là méritent une approbation sans réserve et doivent être regardées comme les plus propres à assurer les intérêts vrais et durables qui ont été fondés en prenant pour principale base la religion catholique et qui suivent ouvertement les directions de l'Eglise."

Ces paroles pontificales sont claires et précises: elles tracent aux ouvriers catholiques le devoir qui leur incombe de s'unir pour la protection de leurs droits et la défense de leurs intérêts économiques dans des associations catholiques. Pour saisir toute la portée de ces paroles pontificales et comprendre la direction que l'Eglise donne aux ouvriers catholiques, il importe de se bien rendre compte que le terrain sur lequel s'exerce l'activité du syndicat ouvrier est un terrain où les principes de la morale chrétienne trouvent une application constante. Prenons à titre d'exemple la question de la grève. La grève est-elle permise? Oui, assurément, dans certains cas et moyennant certaines conditions. Mais la grève est toujours une arme dangereuse et qui peut charger d'une terrible responsabilité la conscience de ceux qui l'exploitent ou la fomentent sans motif suffisant comme de ceux qui y prêtent leur concours sans raison légitime. Car s'il y a des grèves justes et pleinement légitimes, il y a également des grèves injustes et nullement justifiées. On peut affirmer sans crainte de se tromper et avec preuves à l'appui que parmi les grèves soulevées à Montréal ces dernières années, il en est plusieurs qui ont été souverainement injustes. La grève, pour être légitime doit être conforme aux règles de la justice dans son but et dans ses moyens. Or, qui va déterminer ces règles de la justice, et si une grève juste est déclarée, qui va fixer les limites qu'elle ne peut franchir sans contrevenir à la morale et sans léser les droits d'autrui? A moins d'admettre une autorité capable de définir avec certitude la juste limite des choses permises et défendues en matière sociale, il est fort à craindre qu'elles ne deviennent un moyen de guerre dont on use avec une légèreté et une imprudence condamna-

bles. Ce que l'Eglise recherche par la diffusion des syndicats catholiques, c'est l'accord des intérêts ouvriers avec les prescriptions de la justice et de la charité. Elle reconnaît à l'ouvrier le droit de s'organiser, mais elle lui impose le devoir d'harmoniser les activités syndicales avec les principes de la morale chrétienne. Soucieuse avant tout du salut de son âme, elle veut qu'il entoure ses légitimes revendications de cette garantie morale qui assure à la conscience la paix et la tranquillité.

(A suivre).

## La situation des ouvriers

SOUS UN GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE  
SOI-DISANT DE "FRONT POPULAIRE"

Le mois dernier sous le titre "Les Chrétiens Révolutionnaires" nous vous mettions en garde contre certaines associations portant un nom comme "Front Uni", "Front populaire", etc. Ces associations ont presque toutes des attaches secrètes non avouées ou même ignorées de la plupart des membres avec la Russie.

Aujourd'hui nous vous mettons sous les yeux la condition des ouvriers, et une image de la vie quotidienne sous un gouvernement révolutionnaire. Beaucoup de gens honnêtes hésiteraient à donner leurs noms à un "Front Populaire", mais la misère actuelle leur fait quelquefois désirer un changement radical dans l'économie sociale. Serait-on mieux sous un gouvernement issu d'une révolution? — Non.

La Société a besoin de réforme, dans la répression des abus du capitalisme, selon les désirs des Souverains Pontifes, mais la révolution ne fait qu'aggraver le mal au lieu de le guérir.

Le récit suivant est tiré d'un journal français "Gringoire" et nous parle de la vie en Espagne.

J'arrivais de Saint-Sébastien, ville terriblement touchée par la disparition de sa clientèle favorite, cette aristocratie riche et oisive, classe désormais ruinée ou en fuite. Or, Bilbao offrait avec sa voisine un contraste reconfortant. Bilbao, en dépit de la crise et du Front populaire, gardait un peu de l'activité

et du brillant des beaux jours passés, cela grâce à ses mines, ses usines, ses banques, ses hommes d'affaires restés à leur poste. Ici, quelques torpédos de luxe, quelques femmes élégantes entrant dans les magasins, quelques clients cossus

(Suite à la page 2)

Les Catholiques doivent s'associer de préférence à des Catholiques, à moins que la nécessité ne les contraigne à agir différemment. C'est là un point très important pour la sauvegarde de la foi." Léon XIII aux Evêques des Etats-Unis, 6 janvier 1895.

### RETRAITE FERMÉE

Retraite fermée des  
Syndicats Catholiques  
le 28 mai  
à la Villa St-Martin.

### Chemin de croix

Les organisateurs du Chemin de la Croix des hommes, de l'Oratoire St-Joseph, invitent tout particulièrement les syndiqués catholiques à se joindre à eux le vendredi soir. La cérémonie débute par une Heure d'Adoration à huit heures, et à neuf heures a lieu le Chemin de la Croix fait par un des hommes de l'organisation. Le Chemin de la Croix des Hommes de l'Oratoire St-Joseph fut fondé par feu M. Raoul Gauthier, chef des Incendies de Montréal.

(Communiqué)

### L'observance

#### du dimanche

De nos jours, le dimanche semble être un jour méconnu d'une bonne partie de notre population.

A ce propos, chers lecteurs, je vous rappellerai cette histoire du pêcheur de Pâques par laquelle nos parents et nos instituteurs essayaient de nous faire comprendre l'importance de bien observer le dimanche, appelé aussi et à juste titre le jour du Seigneur. L'histoire nous rapporte qu'un homme, pêcheur de son métier, sans avoir assisté à la Sainte Messe le dimanche de Pâques, s'embarqua avec ses filets et se dirigea vers la mer par une journée ensoleillée d'avril. Quelques heures plus tard, le soleil disparut et la tempête s'éleva. Comme résultat notre homme fut englouti par les flots sous les yeux impuissants des gens de son village qui se trouvaient sur la berge.

L'histoire de ce pêcheur, vieille de plus d'un siècle, se compare très bien aux événements récents vécus dans l'Est de notre pays. Sans connaître ce qui se passa exactement le matin de Pâques 1936, j'apprends par les journaux que trois hommes, poussés par la soif de l'or, s'aventurent un dimanche, et le dimanche de Pâques s'il vous plaît, à l'intérieur d'une mine. Mais le bras du Créateur est long et puissant et voilà que sans que personne s'en doute la terre se resserre et enferme nos prospecteurs. Les gens de l'extérieur s'affolent et demandent du secours, c'est un comté qui s'inquiète, c'est une province qui offre son aide, c'est un pays qui recrute ses meilleurs ingénieurs et les transporte par la voie des airs sur les lieux du désastre; enfin c'est le monde entier qui s'alerte et qui demeure aux écoutes des nuits durant.

(Suite à la page 3)

## L'Ecole Sociale Populaire et le syndicalisme catholique

La retraite fermée a été qualifiée "l'oeuvre des oeuvres"; l'on pourrait à peu près dire la même chose de l'Ecole Sociale Populaire, car depuis 25 ans elle a produit beaucoup de fruits sociaux à Montréal, mais le principal, celui pour lequel elle fut surtout fondée, c'est le syndicalisme catholique.

Oui, le syndicalisme catholique est le premier titre de gloire de l'Ecole Sociale Populaire. Fondée en 1911, l'Ecole Sociale Populaire était issue d'une inquiétude qui préoccupait depuis dix ans au delà les esprits le plus soucieux à Montréal des intérêts religieux et sociaux de nos classes ouvrières. Montréal assistait depuis le début du siècle à une ruée extraordinaire de nouvelles unions ouvrières américaines, pendant qu'à côté d'elles naissait un parti ouvrier aux tendances ouvertement socialistes et que certains chefs ouvriers commençaient à proférer quelques déclarations anticléricales. C'est cette inquiétude qui, dès 1900, fit inaugurer la fête religieuse du travail à Notre-Dame, par Mgr Bruchési; qui provoqua, en 1908, une réunion interdiocésaine des ligues du Sacré-Coeur où l'on signala les progrès constants du socialisme dans les rangs ouvriers, et qui, en 1909, amena Nos Seigneurs les Evêques, réunis en concile plénier, à déclarer "faux et dangereux le principe de la neutralité religieuse dans les unions ouvrières". Et c'est deux ans après cette déclaration non équivoque de l'épiscopat sur la question ouvrière qu'un groupe de prêtres et de laïques avertis fondèrent l'Ecole Sociale Populaire.

Bien que destinée à promouvoir et à susciter toutes les oeuvres sociales nécessaires à notre peuple, sa première tâche, pendant de longues années, fut de dépister les erreurs qui avaient pénétré les milieux ouvriers, d'enseigner la doctrine de l'Eglise en matières sociales, de préparer la voie à l'organisation ouvrière confessionnelle. Depuis sa fondation jusqu'au début de la guerre, l'Ecole Sociale Populaire mit tout en oeuvre: enquêtes fouillées, chroniques hebdomadaires dans les journaux, brochures mensuelles, cours à l'Université et conférences publiques. Dès 1913 elle commença elle-même à faire de l'organisation ouvrière. En deux ans elle fonda le syndicat du commerce et de l'industrie, le syndicat des charpentiers-menuisiers et celui des carrossiers. La guerre détruisit malheureusement ces fondations, moins la dernière.

(Suite à la page 3)

## La Quadragesimo Anno en questions et réponses

(Par M. J.-B. Desrosiers, p.s.s., professeur au Grand Séminaire de Montréal)

30—Pour avoir écrit "Rerum Novarum", Léon XIII mérite-t-il d'être regardé comme un grand bienfaiteur de la classe ouvrière?

—Oui. "Ce grand Pape, dit Pie XI, y déplore que les hommes des classes inférieures se trouvent en si grand nombre dans une situation d'infériorité et de misère imméritée; il y prend lui-même courageusement en mains la défense des travailleurs que le malheur des temps avait livrés, isolés et sans défense, à des maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée".

31—Quel grand bienfait procure-t-il à la classe ouvrière par cette encyclique?

—Dans la première partie de son encyclique, il met les ouvriers en garde contre un faux remède, le socialisme qui, au lieu d'améliorer leur sort, ne ferait que l'empirer.

—Dans la deuxième partie, s'appuyant sur les principes immuables de la droite raison et de la révélation divine, il définit et proclame, avec une autorité sûre d'elle-même, les droits et devoirs qui régissent les rapports entre riches et prolétaires, capital et travail, la part respective de l'Eglise, de l'autorité publique et des intéressés dans la solution des conflits sociaux.

32—Pourquoi le socialisme empirerait-il le malaise social?

—Parce qu'abolissant le droit de propriété privée, il élèverait aux individus et aux familles l'unique moyen de prévoir pour l'avenir et condamnerait ainsi tout le monde à vivre à la mode des animaux sans raison qui ne prévoient pas pour l'avenir, mais vivent au jour le jour.

(Suite à la page 3)

## La situation des ouvriers

Suite de la première page

derrière les vitres des cafés. Autant d'évocations de ces années de guerre, au cours desquelles les provinces basques, s'étant faites fournisseurs des alliés, encaissèrent en trois ans trois milliards de pesetas. C'était l'époque où un seul voyage Bilbao-Bordeaux remboursait à l'armateur le prix de son bateau. Tout cet argent n'a pas disparu. Une grande partie s'était, avant la chute de la monnaie, transformée en palaces, en maisons d'appartements, en banques, ces banques dont, encore aujourd'hui, les dépôts feraient pâlir de convoitise nos grands établissements de crédit; té-

moins, le compte courant de ce capitaliste local qui, s'étant querellé avec le caissier de sa banque, obligea celle-ci, par un simple retrait de fonds, à fermer pendant huit jours ses guichets: le dépositaire en question avait retiré d'un coup trente millions.

Par les rues bruyantes aux carrefours desquelles veillent des policiers, fusil sous le bras, je me dirige vers un café dont le patron est un peu mon ami: il veut bien causer quelquefois avec moi et ils sont rares, aujourd'hui, ceux qui osent confier à leur semblable leur pensée, dans ces Espagnes du Front populaire où l'on n'ose plus acheter son journal favori sans faire emplette en même temps de quelque feuille extrémiste dans laquelle on dissimule son journal d'opinion modérée.

### UN CAFETIER RETICENT

— Ainsi, fis-je, vous étiez à Bilbao en 1934, lors des événements d'octobre?

— Il ne s'est pas passé grand-chose, ici, à cette époque. Si les environs immédiats de la ville sont rouges, la campagne, elle, est plutôt conservatrice. Dans les provinces basques, rien qui ressemble à ces immenses domaines de Castille ou d'Andalousie. Nous sommes un pays de petites propriétés où, d'ordinaire, le propriétaire cultive lui-même sa terre. Ainsi pas de prolétariat agricole. Ajoutez à cela que les *fueros*, en nous reconnaissant une certaine autonomie locale, nous permettent de répartir l'impôt d'une façon équitable. Donc, sous ce rapport, pas de raisons de mécontentement parmi le peuple. Le reste de l'Espagne ne jouit pas de la même justice fiscale.

"Autre chose. Le mouvement socialiste est une vieille histoire dans nos provinces de l'Atlantique. Les conquêtes prolétariennes se sont réparties sur un nombre imposant d'années. Les haines d'employé à patron ont eu le temps de se tasser. Des revendications entêtées, méthodiques, mais peu d'explosions. D'ailleurs, beaucoup de salariés basques, à l'époque, étaient affiliés aux "syndicats catholiques", non point tant par conviction religieuse que parce que, de tous les syndicats, le "syndicat catholique" était celui qui savait le mieux défendre les ouvriers.

"Alors que les matelots pêcheurs des syndicats rouges ne touchaient que 33 p. c. de la prise, les syndicats catholiques, eux, avaient, par contrats collectifs, obtenu un partage égal du poisson entre le patron et l'équipage. Alors que les lois républicaines fixaient à 75 p. c. du salaire l'indemnité journalière due à l'accidenté de travail, les syndicats catholiques, eux, avaient obtenu 100 p. c. pour leurs membres.

"Oh! je ne prétends pas que Bilbao n'ait couru aucun danger en octobre 1934. Au contraire. Cinquante mille mineurs s'apprétaient à descendre des coronas vers la ville. Par bonheur, ils avaient un retard de quatre jours. Le 11 au matin, à l'heure où leur avant-garde s'ébranlait, le radio annonçait à l'Espagne à la fois l'échec du mouvement catalan et l'entrée du général Lopez Ochoa dans Oviedo. Sans cette double nouvelle qui arrêta les mineurs en chemin, Bilbao aurait sans doute subi le même sort que la capitale des Asturies.

"Quelques coups de fusil dans les rues, le feu mis aux tramways qui tentaient de sortir en dépit de l'ordre de grève générale, un extrémiste du nom d'Eusebio Gonzalez fut déshabillé par une de ses propres bombes, alors qu'il se disposait à faire sauter un transformateur électrique: c'est à peu près là tous les incidents qui marquèrent ici les journées d'octobre. Dans la bourgade d'Eibar, par contre, pillage d'une boutique d'armurerie et bataille rangée entre la police et les rouges.

"Mais c'est Mondragon, en Guipuzcoa, qui allait être le théâtre d'événements particulièrement sanglants. C'était le 6 octobre, à 5 heures du matin. Le premier coup de feu, tiré par les communistes locaux, abattit un brave homme d'ouvrier affilié à un syndicat libre (*Fédération espagnole*), Eugenio Eburra, qui se rendait à bicyclette à son travail. Réveillé par la détonation, le député carliste Marcelino Oreja, ouvre sa fenêtre, aperçoit le blessé à terre, le reconnaît et, malgré les supplications de sa femme (par téléphone, on vient d'avertir celle-ci de ne laisser sortir son mari sous aucun prétexte), Oreja descend pour porter secours à Eburra. Comme le député se penche sur la victime (celle-ci râlait déjà), il est saisi par deux hommes armés qui le conduisent à la "Maison du peuple".

"Là se trouve réunie (elle a été surprise et désarmée) la force publique de la bourgade: *miquelets* et *vigilantes*. En outre, parmi les prisonniers, les signors Azcoaga et Rezusta, co-administrateurs d'une mine de charbon, voisine de Mondragon.

## Principes et préjugés

Le monde ouvrier canadien-français semble manquer de principes, d'idéal et de fierté nationale.

Sous cette hypothèse, se cache un fait pénible mais indéniable.

Le patriotisme, les convictions religieuses, les principes nationaux sont sacrifiés sans pitié à la partisanerie politique, aux idées indécentes et, parfois, subversives des sociétés neutres et des associations interconfessionnelles.

Dans ces trois camps, l'ouvrier ne songe qu'aux avantages pseudo-matériels et laisse au rancart ce qu'il a de plus sacré: l'autel et la patrie.

Dans l'activité fiévreuse qu'ils dépensent à défendre plus mal que bien ces organisations, il est regrettable de voir quelques-uns de nos pauvres compagnons de travail s'élever, s'insurger et, quelquefois, jeter la bave et l'injure sur ceux-là qui ont travaillé avec le plus de désintéressement à l'amélioration de leurs conditions sociales.

L'ingratitude n'a pourtant jamais été le propre de ceux dont l'idéal consiste à faire de leur pays et de leurs concitoyens une nation plus belle, plus grande et plus prospère et des compatriotes plus heureux.

Pourquoi donc cette apathie, cette indifférence, voire même ce mépris chez les Canadiens français, groupés dans les associations neutres, à l'endroit du clergé dont le seul crime fut de se pencher avec amour sur les misères physiques et morales de l'ouvrier, d'étudier pendant des années sa condition sociale et de préparer dans le calme des cellules un vaste programme de réformes ouvrières.

Cette indifférence, cette animosité ne se sont pas infiltrées toutes seules dans le cœur du travailleur.

Ce poison fut distillé lentement, à petites doses, non seulement par les adeptes du communisme et du socialisme radical, mais aussi et surtout par les officiers d'unions interconfessionnelles qui ont faussé avec intérêt l'éducation ouvrière de leurs membres.

On est parfois porté à se demander avec tristesse où se trouvent la sincérité et les principes religieux de certains concitoyens catholiques et de langue française qui font une campagne intense de recrutement en faveur des unions internationales et qui crient bien haut et bien fort que le syndicalisme professionnel appartient au domaine purement économique et que le prêtre n'a rien à y voir, puisque son rôle est de confiner son humble personne entre les quatre murs de l'église et du presbytère.

On semble ignorer que les principaux problèmes du syndicalisme professionnel sont, pour une large part, des questions d'ordre moral et nous laissons aux soins d'un brillant écrivain, le Père Yves de la Brière, le soin de les définir.

"Puisque les syndicats ouvriers, disent les neutres, ont pour unique objet de promouvoir les intérêts professionnels et particulièrement d'améliorer le sort des ouvriers quant au salaire, quant aux conditions et à la durée de leur travail manuel, ils sont d'un ordre purement économique. L'Eglise catholique par conséquent n'a aucun contrôle sur eux. Ils échappent complètement à sa juridiction."

"Parler ainsi, n'est-ce pas ignorer la nature et la gravité des questions mêmes sur lesquelles doit s'exercer l'activité de tout syndicat? Le contrat de travail, par exemple, est une question complexe de droits et de devoirs qui intéresse directement et au premier chef la conscience chrétienne. Quelles sont les conditions de travail que l'ouvrier peut accepter sans manquer à ses propres devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers sa femme et ses enfants? Quels éléments devront peser dans l'estimation du juste salaire? Quels moyens seront légitimes pour exiger au profit de l'ouvrier l'amélioration du contrat de travail, sans contrevenir à la morale, sans léser le droit du patron, sans porter préjudice à l'intérêt commun et sans mettre en grave péril l'honneur et la sécurité de la patrie?"

"Droits et devoirs concernant la famille, l'individu, l'Etat; droits et devoirs relatifs à la rémunération du travail; existence et limite du droit de grève comme du droit de propriété; autant de questions D'ORDRE MORAL, autant de cas de conscience qu'ont, chaque jour, à résoudre les syndicats professionnels."

"Ce n'est pas tout. Conçoit-on un syndicat ouvrier qui, par ses dirigeants et ses propagandistes, ne prendrait pas position, ne voudrait pas exercer quelque influence dans les grands conflits contemporains qui intéressent le plus directement et le plus passionnément la classe ouvrière? Il faut choisir entre l'une et l'autre des directions contradictoires: entre l'harmonie des classes et la lutte des classes, entre la paix sociale et la révolution sociale, entre la propriété privée et le collectivisme, entre la famille stable et le divorce et l'union libre, entre le patriotisme et l'internationalisme. Or, ce ne sont pas là des matières indifférentes par elles-mêmes: ce sont de graves questions de droit et de devoir, de morale et de conscience. La neutralité pure et simple dans l'organisation syndicale, n'est qu'une utopie malfaisante, une contre-vérité, un non-sens."

Il n'est pas besoin d'ajouter à ce brillant exposé un sommaire de l'oeuvre de la plus grande confraternité qu'il y ait au monde, l'Eglise catholique, pour démontrer la place de premier plan que doivent occuper ses ministres au sein de nos associations ouvrières.

N'oublions pas que l'Eglise a fait la société chrétienne et qu'elle a donné naissance à la véritable civilisation. En plus, elle a sans cesse travaillé à promouvoir la véritable liberté et la véritable fraternité humaine. N'est-ce pas encore l'Eglise qui mit fin à l'esclavage?

Il nous semble que cette oeuvre immense est suffisante pour que les successeurs des papes, des évêques et des prêtres continuent dans notre siècle de misères et de désarroi universel la mission bienfaisante qu'ils ont accomplie depuis près de deux mille ans.

(Suite à la page 4)

### LA BONNE VOIE

Le chemin de la banque mène à la prospérité. Un compte d'épargne offre plusieurs avantages. Il développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et donne de l'assurance. Il protège votre argent contre les pertes, le vol et les dépenses inutiles. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

#### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

534 bureaux au Canada

65 succursales à Montréal

PLateau 5151

## ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de **QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.**

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

### Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

### Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :

939, SQUARE VICTORIA

MONTREAL

CHerrier 1300

## I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS  
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny

Montréal

(Suite à la page 5)

LA QUADRAGESIMO — (Suite de la première page)

20 Parce qu'il conduirait les sociétés à la faillite; car, sans le stimulant à l'économie et au travail qu'est l'intérêt personnel, chacun en ferait le moins possible et gaspillerait le plus possible.

33—En proclamant que l'Eglise, l'Etat et les organisations professionnelles sont nécessaires à la solution des conflits sociaux, Léon XIII attaqua-t-il quelqu'un?

— Oui, il attaqua de front tous les économistes d'alors. Il savait par sa base toute leur doctrine, l'individualisme qui repose sur ce grand principe: les hommes dans les contrats qu'ils font les uns avec les autres doivent être absolument libres; ils ne doivent être gênés ni par la morale prêchée par l'Eglise, ni par les lois de l'Etat, ni par les organisations corporatives.

34—Pourquoi Léon XIII renverse-t-il les principes de l'individualisme?

— Parce qu'il s'était révélé totalement impuissant à bien résoudre la question sociale; plus que cela, parce qu'en laissant libre cours à toutes les passions humaines, il était précisément la cause des désordres sociaux qu'il s'agissait de guérir.

35—Comment fut accueillie cette doctrine nouvelle par les ouvriers et leurs défenseurs?

— Elle fut accueillie avec une joie individuelle par les travailleurs chrétiens, qui se sentaient compris et défendus par la plus haute Autorité qui soit sur terre; la joie ne fut pas moindre parmi les hommes généreux, soucieux depuis longtemps d'améliorer le sort des ouvriers, mais qui n'avaient guère rencontré jusque là que l'indifférence, d'injustes soupçons, quand ce n'était pas une hostilité déclarée.

36—Quel effet produisit-elle dans le monde intellectuel?

— Elle provoqua deux sentiments contraires: a) Chez un très grand nombre, non seulement de catholiques, mais même de beaucoup d'égarés dans l'incroyance ou l'erreur, ce fut l'admiration reconnaissante.

b) Mais un enseignement si noble, si élevé, complètement nouveau pour le monde, provoqua même chez certains catholiques de la défiance et du scandale. "Il renversait, en effet, si audacieusement les idoles du libéralisme, ne tenait aucun compte de préjugés invétérés et anticipait sur l'avenir: les hommes trop attachés au passé dédaignèrent cette nouvelle philosophie sociale, des esprits timides redoutèrent de monter à de telles hauteurs; d'autres tout en admirant ce lumineux idéal, jugèrent qu'il était chimérique et que sa réalisation, on pouvait la souhaiter, mais non l'espérer."

37—L'admiration des non-catholiques pour la doctrine sociale de Léon XIII s'est-elle maintenue?

— Elle n'a fait que s'accroître. La plupart des grands hommes d'Etat protestants ont, au moins, admis publiquement et sans équivoque que le seul remède aux maux actuels de la société est dans la doctrine sociale de l'Eglise.

38—La défiance est-elle disparue complètement chez tous les catholiques?

— Hélas non! Trop des nôtres restent encore attachés à de vieilles erreurs économiques. Trop de nos hommes d'affaires disent couramment que ces principes sont bien beaux, mais incompatibles avec les affaires.

(A suivre)

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE — (Suite de la 1ère page)

Mais ni la guerre ni ces échecs n'arrêtent le travail de propagande de l'Ecole Sociale Populaire. Ses pages de doctrine continuent à être publiées régulièrement et elle met à profit deux éminents prédicateurs de Notre-Dame, deux sociologues réputés, le chanoine Desgranges, de France, et le R. P. Rutten, O.P., de Belgique, qui font des conférences retentissantes aux quatre coins de notre ville.

En 1918, l'Ecole Sociale Populaire reprend l'oeuvre interrompue par la guerre en convoquant en une réunion interdiocésaine, à la Villa Saint-Martin, les quelques apôtres, prêtres et laïques, que comptait alors la cause syndicale catholique dans la province. Cette réunion passe pour le berceau du syndicalisme catholique dans la province, elle lui a du moins donné sa poussée décisive dans la voie des progrès rapides. A compter de ce jour, l'Ecole Sociale Populaire n'a cessé par ses brochures de collaborer fréquemment à l'avancement du syndicalisme catholique dans notre province, car ses publications, on le sait, rayonnent loin en dehors de notre métropole.

Mais il ne faudrait pas omettre de signaler que l'Ecole Sociale Populaire fut avant tout une chaire d'enseignement, destinée à former des hommes pour l'action sociale catholique, et que c'est précisément parce qu'elle a suscité de ces nombreuses élites chez les travailleurs, dans les classes dirigeantes, et même dans le clergé que son concours fut si puissant pour le lancement du syndicalisme catholique.

Personnellement, je dois à l'Ecole Sociale Populaire la majeure partie de ma conversion de l'"internationalisme" au syndicalisme catholique. Abonné de la première heure à ses brochures, je me nourris pendant de longues années de ses pages de doctrine, non sans les disséquer, les triturer et les opposer à mon expérience de syndiqué neutre, mais je me rendis enfin, conquis par leur idéal.

Occasion ne peut mieux se trouver, en ce vingt-cinquième anniversaire, pour remercier l'Ecole Sociale Populaire du bienfait intellectuel qu'elle m'a procuré, et, de même, du coup de barre inestimable qu'elle a donné au mouvement syndical catholique en notre province.

Alfred CHARPENTIER,  
Président de la Confédération des  
Travailleurs Catholiques du Canada.

Why is this syndicalism catholic?

(followed by Fr. ED. HEBERT, D, Ph. D.D.)

As regards labor associations, declare Pius X in his letter *Singulari quadam*, although their aim is to procure temporal advantages for their members, only those deserve unreserved approbation and should be regarded as the most qualified to ensure the best and most lasting interests of their members, who have for foundation and principal base the Catholic religion and who follow openly the dictates of the Church. The pontifical expressions are clear and precise; they lay before the catholic workmen the duty incumbent upon them to unite for the protection of their rights and the defense of their economical interests in Catholic associations. To grasp all the meaning of these pontifical expressions and understand the counsel given by the Church to catholic labor, it behooves us to comprehend well that the ground upon which the workings of the labor syndicate is operated is a ground-work, where the principles of Christian Morality find constant application. Take for example the question of strikes: Is a strike permissible? Yes, surely, in certain cases and under certain conditions. But a strike is always a dangerous weapon and places a terrible responsibility on the conscience of those who exploit or foment it without sufficient motive and those who aid and abet it without valid reasons. For if there are strikes which are justly legitimate, there are some which are equally unjust and intolerable. We can affirm without hesitation and with proofs of our statements that among the strikes which have taken place in Montreal in the last few years there have been some which were highly wrong and unfair. A strike, to be fair, must conform with the rules of justice in its ways and means. But who will decide whether a strike which has been declared, is right and just and who will fix the limit in which it may extend, without interfering and injuring the rights of others. Unless they admit of some capable authority to define with certainty the just limit of things permissible and otherwise in social matter, it is much to be feared that they might become a mean of antagonism which might be made use of with condemnable imprudence and want of reflection. That which the Church seeks by the formation and diffusion of Catholic Syndicates, is the accord of labor interests with the prescriptions of justice and brotherly love. It recognizes the right of workmen to organize, but it imposes the duty to harmonize Syndical activities with Catholic teaching. Anxious above all for the salvation of his soul, she wishes him to make his legitimate claims with the moral assurance of peace and tranquillity to his conscience.

L'observance du dimanche

(Suite de la 1ère page)

Des heures et des jours se passent et nos trois hommes sont enfermés, impuissants dans leur taupinière sous cent quarante pieds de terre et de roc. Une longue et pénible agonie leur est réservée et pour rendre le spectacle plus effroyable, un membre du trio expire, rongé par la faim et le froid. Onze jours plus tard, les deux survivants sont sortis de la mine plus morts que vivants.

Ce récit est une preuve convaincante que le travail exécuté le dimanche ne profite jamais à son auteur.

M. Philippe Girard, dans une causerie au poste radiophonique C.H.L.P. le 28 avril, nous a démontré que l'industriel qui fait fonctionner ses usines à pleine vapeur sept jours par semaine, doit automatiquement fermer ses usines quatre à cinq mois par année. Cet industriel, par cette façon d'agir, se prive des bénéfices de son usine pendant ces quatre ou cinq mois et met sur le pavé tout un personnel en le privant de ses indispensables salaires. Ne vaudrait-il pas mieux faire fonctionner l'usine cinq jours par semaine, durant douze mois, ajoute M. Girard?

Faut-il, pour tout ça, penser que le dimanche doit être un des jours sombres de notre vie? Au contraire! Mgr Forgel, évêque de St-Jean, a fait un très bel exposé à la Ligue du Dimanche et les journaux ont très bien relaté cet exposé afin que toute notre population en prenne connaissance.

Il faut donc conclure que le dimanche doit être un jour réservé à honorer le Seigneur. C'est donc dire qu'en plus d'assister à la Saint-Messe, il faut s'abstenir de tout travail manuel non obligatoire. Cependant les divertissements sains et conformes à la morale sont permis.

Alors, soyons juste et rendons à Dieu ce qui appartient à Dieu!! "Le dimanche tu garderas en servant Dieu dévotement."

Albert DUFORT

The Church Labor's friend

The Church would be untrue to her Divine Founder, who was the foster-Son of a carpenter, if she were not at all times and in all places a friend of the laboring man. The guilds of the Middle Ages that protected the rights of the workers were the creation of the Church and functioned under her protection.

Labor's most authoritative spokesmen of our times have been the Roman Pontiffs, Leo XIII and the gloriously reigning Pius XI. Toward Rome the working classes have always looked for sympathetic understanding and enlightened protection. Toward that citadel of righteousness they have never looked in vain.

Catholic Chronicle



Notre fabrication est faite par des ouvriers syndiqués

SEMI-READY TAILORING

307 rue Ste-Catherine O. LA. 8157

Soyons Conséquents...

Les Campagnes d'Action Chez Nous se multiplient devant l'angoissant problème posé par la décroissance de nos forces économiques.

★ ★

Acheter chez nous ne doit pas se limiter aux seules choses indispensables à notre vie matérielle, mais bien s'étendre à toutes les sphères où nous possédons des activités.

★ ★

Dans le domaine de l'assurance - vie, notre Compagnie vous offre des contrats attrayants, garantis par de solides réserves, et par nos trente ans de Service au Public Canadien-Français.

Réserves \$4,000,000.00 Versé aux assurés \$8,000,000.00

★ ★ ★

Compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Siège Social: Montréal

La seule compagnie Canadienne-Française d'Assurance sur la vie

Ce qui importe...



Ce qui importe à l'heure actuelle, pour les Canadiens français, où qu'ils soient, c'est de pratiquer la solidarité économique. S'ils unissent leurs efforts, ils ne feront en somme que pratiquer ce que toutes les autres races pratiquent d'instinct.

Une minorité, dans un pays, doit pratiquer la solidarité sous peine de suicide.

Transigez à l'une ou l'autre de nos succursales.

La Banque Provinciale du Canada

Chs-A. Roy, Président.

J.-U. Boyer, Gérant général.













# La question ouvrière

## Vue par les fondateurs du mouvement syndical catholique à Montréal

Nos lecteurs seront heureux, nous en sommes certains, de nouer ainsi connaissance avec les pionniers des syndicats catholiques à Montréal.

La collection de vingt-cinq tracts est malheureusement incomplète dans nos archives, il nous manque les numéros 3, 6, 16, 21 et 23. Si quelque lecteur les possède, nous serions désireux et reconnaissants de les emprunter pour publication.

LA REDACTION

### Tract No 1 APPEL DE L'EGLISE

Par l'abbé Edmond LACROIX

#### I. Nature de la question sociale

Léon XIII — "Certains hommes professent l'opinion, et elle se répand parmi le peuple, que la question sociale, comme on dit, n'est qu'une question économique. Il est très vrai au contraire qu'elle est avant tout une question morale et religieuse, et que, pour ce motif, il faut surtout la résoudre d'après les règles de la morale et le jugement de la religion". Encycl. *Rerum Novarum*.

#### II. Le prêtre doit-il s'occuper de la question sociale?

Benoît XV — "Qu'il n'y ait personne parmi eux (les prêtres) qui croie qu'il s'agit d'une mission étrangère à son ministère pour la raison qu'on est là sur un terrain économique. C'est le salut des âmes qui est en danger sur ce terrain... Aussi c'est notre volonté que, au nombre de leurs devoirs, les prêtres inscrivent celui de se vouer à la science et au mouvement social dans la mesure où ils le pourront, par l'étude, par la vigilance, par l'action". Lettre à l'évêque de Bergame, 11 mars 1920.

#### III. Que pense l'Eglise des associations catholiques?

Léon XIII — "Nous n'avons jamais engagé les catholiques à entrer dans des associations destinées à améliorer le sort du peuple sans les avertir en même temps que ces institutions devaient avoir la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui". Encycl. sur la Démocratie chrétienne.

Pie X — "Quant aux associations ouvrières, bien que leur but soit de procurer des avantages temporels à leurs membres, celles-là méritent une approbation sans réserve et doivent être regardées comme le plus réellement et efficacement utiles à leurs membres qui s'appuient avant tout sur le fondement de la religion catholique et suivent ouvertement la direction de l'Eglise". Encycl. *Singulari quadam*.

Benoît XV. — "Employez-vous de votre mieux à ce que le peuple réalise ses justes prétentions par des moyens pacifiques. Et comme à ce but concourent particulièrement les associations catholiques, souciez-vous de les développer et de les affermir partout chaque jour davantage". Lettre aux évêques de la Vénétie, juin 1920.

Le Concile plénier de Québec — "Les Pères du Concile, c'est-à-dire, tous les évêques du Canada réunis solennellement sous la présidence du Délégué apostolique disent que les associations ouvrières doivent avoir la religion pour fondement et ne doivent rien souffrir qui répugne aux doctrines et aux préceptes de l'Eglise." Décret 435.

Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, parlant en présence des Pères du Concile, aux ouvriers de Saint-Sauveur dit: "Faisons donc des syndicats et des unions, mais faisons-les chrétiens. Faisons des syndicats afin de pourvoir aux nécessités matérielles de l'ouvrier, et lui procurer, dans la plus grande mesure possible, les biens du corps, de l'esprit, de la fortune; mais faisons-les chrétiens, afin de pourvoir en même temps à son perfectionnement moral et religieux..."

La voix de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal — Mgr l'Archevêque dans sa lettre aux membres de l'Ecole Sociale Populaire écrit: "Je constate avec bonheur que des hommes de bonne volonté, s'inspirant de ce que demande le catholicisme au point de vue social, veulent s'adonner avec zèle et désintéressement à l'amélioration de la situation spirituelle et du sort matériel des foules... Les oeuvres sociales ont besoin d'une élite. L'Ecole Sociale Populaire la formera pour organiser ensuite avec son concours des institutions économiques et sociales, des groupements professionnels catholiques. Ne viendra-t-elle pas pour nous l'heure où nous pourrions songer efficacement à réunir sous un même étendard, les élites ouvrières catholiques".

Et Mgr l'Archevêque, pour hâter la réalisation de ce voeu, a confié la direction des oeuvres sociales de son diocèse à l'un de ses prêtres les plus instruits, M. l'abbé Edmour Hébert. Il n'a cessé, depuis, de bénir et de louer le travail de ce prêtre au sein de la classe ouvrière.

#### IV. Conclusion

Lisez et relisez ces paroles que j'ai voulu citer sans commentaire. Méditez-les. Votre esprit profondément catholique en comprendra toute la portée. Jugez si vous pouvez encore penser, dire ou laisser dire que l'Eglise n'a rien à voir dans la question sociale; que ses ministres n'ont pas à s'en mêler.

Quel est le meilleur juge des droits et des devoirs de l'Eglise et de son clergé? Ne croyez-vous pas que c'est encore le Pape et les Evêques?

### Tract No 2

Par J.-B. BEAUDOIN, commis-quincaillier

#### I. Nécessité de l'Association

"Les évêques ont le devoir d'employer tous les moyens de faire grandir et prospérer partout les associations catholiques" Benoît XV dans sa Lettre *"Intelleximus"*.

#### II. Echos des saintes lettres

"Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent avantage de leur société, si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme

seul, car lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever." Eccl. c. IV v. 9-12.

"Le frère aidé par son frère est comme une ville forte, et leurs décisions sont comme les verrous, de la cité." Prov., cap. XVIII, v. 19.

#### III. L'union fait la force

Isolé, l'ouvrier est comme la poussière que le vent balaie; elle tourbillonne, puis elle est foulée aux pieds. Syndiqué, l'ouvrier sent à ses côtés les coudes des camarades qui l'appuient. L'union, c'est le ciment qui groupe les poussière et leur donne la solidité du roc.

#### IV. L'union et la solidarité professionnelle

Les ouvriers d'un même métier, d'une même industrie, d'une même usine, ont les mêmes peines, rencontrent les mêmes difficultés, éprouvent les mêmes besoins. Leurs intérêts sont communs, et ceux-ci leur commandent d'être solidaires les uns des autres. Que de merveilles peut réaliser pour le plus grand bien de l'ouvrier la solidarité professionnelle que produit l'union!

#### V. L'union et le salaire

Le salaire est le seul moyen que possède l'ouvrier pour pourvoir à l'entretien de sa vie et subvenir aux besoins de sa famille. Quand l'ouvrier retire de son travail un salaire raisonnable, il est heureux, il peut donner à ses enfants une bonne éducation et faire rayonner le bonheur au sein de sa famille. Si l'ouvrier, au contraire, retire de son travail un salaire insuffisant, il ne peut satisfaire aux légitimes besoins de sa famille et il vit dans une inquiétude continuelle. De là la nécessité pour l'ouvrier de se syndiquer afin de s'assurer un salaire raisonnable. Seule l'union fondée sur des principes de justice, d'équité et de charité peut empêcher l'ouvrier d'être exploité et le protéger contre les abus.

#### VI. Paroles de Léon XIII

"Ce qui serait un crime à crier vengeance au ciel, serait de frustrer quelqu'un du prix de ses labeurs. Voilà que le salaire que vous avez dérobé par fraude à vos ouvriers crie vers vous et que leur clameur est montée jusqu'aux oreilles du Dieu des armées." S. Jac., c. V., v. IV.

#### VII. L'union et les conditions de travail

"Ce qui est honteux et inhumain, écrit Léon XIII, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre et de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras." L'ouvrier est un être moral, un être responsable de ses actes, un être possédant une âme immortelle créée à l'image de Dieu. La justice exige que le travail de l'ouvrier s'exerce dans des conditions de santé raisonnables et de garanties morales suffisantes. Son activité a des limites qu'elle ne peut franchir: "C'est pourquoi, déclare Léon XIII, le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit pas excéder la mesure des forces des travailleurs et les intervalles de repos doivent être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux." Ajoutons qu'il est de toute nécessité que la vertu de l'ouvrier, de l'ouvrière soit sauvegardée et soustraite aux dangers auxquels les expose la pro-

miscuité des sexes surtout dans les usines.

Or, comment assurer à l'ouvrier des conditions équitables de travail? Par l'association. Lorsque les ouvriers sont syndiqués, ils peuvent mieux se faire entendre de leurs patrons et obtenir d'eux, en retour d'un travail fidèle et consciencieux, d'exercer leur travail dans des conditions justes et raisonnables.

#### VIII. L'union et le contrat de travail

La justice est la vertu sociale par excellence: c'est elle qui règle les rapports des êtres vivant en société; c'est elle, par conséquent, qui doit fixer les relations entre le capital et le travail et présider à la conclusion des contrats. Or, comment le contrat de travail conclu entre patrons et ouvriers obtiendra-t-il une pleine mesure de (Suite à la page 11)

## Encouragez nos annonceurs

### Dent Harrison & Sons

LIMITED  
BOULANGERS  
PAIN "WONDER" ET GATEAUX "HOSTESS"  
323 AVE PRINCE ALBERT  
DExter 3566 LAnc. 5163

Boulangers de la Royauté  
PAIN ET GATEAUX "IDEAL"

### James Strachan Limited

1244 rue Hôtel-de-Ville LAncester 7105

### LE PAIN MODERNE

CANADIEN LIMITEE  
Spécialités: "Pain français" et "Petits Pains"  
Falkirk 1191 2250 PAPINEAU



### GANTERIE

Gilets de cuir Tricots  
Vêtements de travail Chemises  
Costumes pour le sport,  
etc., etc.

### Acme Gloves Works Limited

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

### CHAPEAUX pour DAMES et MESSIEURS

Fabriqués par des onvriers syndiqués

### Victoria Hat Mfg Co, Limited

446, rue Ste-Hélène, Montréal

SUCCURSALES :	HALIFAX
WINNIPEG	QUEBEC
CALGARY	SHERBROOKE
EDMONTON	OTTAWA
VANCOUVER	TORONTO

## La situation des ouvriers

(Suite de la page 7)

Mais je connais des entreprises qui obéissent à la lettre aux instructions officielles et remplacent leurs grévistes par des ouvriers membres d'un syndicat libre ou même n'appartenant à aucun syndicat. Aujourd'hui, ces entreprises sont sommées et de reprendre et d'indemniser tout un personnel congédié en quelque sorte par le gouvernement lui-même, sans compter que ce personnel congédié va nous obliger de jeter à la rue tous les braves gens qui, en octobre 1934, sauvèrent l'Espagne en assurant le fonctionnement de la vie économique. Heureux encore si ces braves gens, condamnés par des ouvriers comme eux à souffrir de la faim, ne finissent pas misérablement, un soir, frappés de quelque brique en plein front. Car, désormais, la vie humaine n'a plus aucune valeur en Espagne. Plus de peine de mort et une amnistie générale qui, tous les quatorze ou quinze mois, vient vider les prisons! Aussi, en quatre ans de république, on compte plus d'assassinats que nous n'avons perdu de soldats dans toutes les guerres du Maroc! Quant à moi, directeur d'une entreprise espagnole, je n'ai qu'à m'incliner, à reprendre et à indemniser les rouges en même temps que je devrai chasser ceux de mes ouvriers professant des idées modérées. Certaines compagnies, pourtant, refusent de se soumettre à l'ultimatum, entre autres la Rio Tinto et la Telephonico; mais il s'agit là de compagnies étrangères, la première anglaise, la seconde américaine, et qui savent pouvoir s'abriter derrière leurs ambassadeurs... Je ne sais s'il y a beaucoup d'entreprises françaises en Espagne, mais celles-là se trouveront sur le même plan que les entreprises purement espagnoles. La France est représentée à Madrid par un ambassadeur pour pays soviétique ou pays soviétisant. Il sera difficile à M. Herblotte de faire un geste de protection en faveur des intérêts français en Espagne, car M. Herblotte, ancien ambassadeur à Moscou, est tout acquis au Front populaire espagnol.

— Enfin, fis-je, parmi les chefs syndicalistes, il y a des chefs intelligents et qui voient où l'on va?

— Ceux-là sont débordés par leurs propres troupes et, dès qu'ils veulent "raisonner", sont accusés d'être vendus... Fermer la mine, dites-vous?... Les employés ont le droit de faire grève quand bon leur semble, mais le lock-out des employeurs, lui, est puni de prison... Si encore les rivalités entre les divers syndicats rouges ne venaient pas compliquer la situation! C'est ainsi que sous la Constituante le ministre du Travail Largo Caballero nous obligeait à embaucher de préférence des ouvriers affiliés aux syndicats socialistes de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.). Obéissions-nous aux instructions du ministère qu' aussitôt les syndicats communistes de la Confédération nationale du travail (C.N.T.) nous rappelaient avec menaces non déguisées qu'eux aussi avaient d'excellents mineurs à placer.

"Il y a, en outre, la F.A.I. (Fédération anarchiste internationale): ces syndicats libertaires, eux, sont partout et nulle part,

sans siège social officiel; ils ne publient aucune liste de membres et ne rendent aucun compte; sans chefs, même, semble-t-il. Ils n'exigent aucune contribution régulière, mais, quand un appel de fonds est nécessaire pour défendre leur idéal, ils font rentrer l'impôt, une bombe dans la poche. J'ai ici quelques anarchistes. Ils sont d'ordinaire les meilleurs ouvriers et les plus intelligents. Sauf aux dernières élections, où ils ont voté avec les socialistes et les communistes, ils ne se mêlent jamais du business des autres et règlent leurs petites affaires eux-mêmes. Les syndicats socialistes et communistes craignent leurs réactions individualistes et les laissent tranquilles... Tiens, j'ai justement là une lettre de la C.N.T. Si ça peut vous intéresser?"

### IRONIE SYNDICALISTE

Mon compagnon avait sorti de sa poche une lettre au timbre d'un syndicat de la Confédération nationale du Travail. La voici dans sa traduction exacte:

*Illustrissime signor!*

*M'autorisant des excellentes relations qui existent entre la C. N. T. et votre compagnie, je me permets de vous rappeler que nos syndicats tiennent toujours à la disposition des patrons des ouvriers dont l'éloge n'est plus à faire.*

*Or, nous avons remarqué que pour embaucher, vous donniez la préférence à la U.G.T. Faites-nous la faveur de penser quelquefois à nos affiliés. Ainsi, nous pourrions continuer avec votre aimable personne les si bonnes relations que nous avons entretenues jusqu'ici et que nous voulons entretenir jusqu'à la fin des temps. Personnellement, je vous souhaite bonne santé et longue vie. Votre serviteur dévoué, etc...*

Vous constatez que la politesse espagnole n'a pas sombré dans la Révolution... Mais si vous avez vu lire entre ces protestations d'amitié...

Tout le long de la route, nous avons croisé des attelages de vaches géantes que conduisaient des bouviers à l'allure de grands seigneurs. Des laitières, en amazone sur leur âne, entre deux pots au lait, se rendaient à la ville voisine. Un mulétier chantait en faisant claquer son fouet.

Nous étions arrivés à la frontière portugaise. Le pistolerero descendit. On n'avait plus besoin de lui jusqu'au lendemain matin, quand le directeur le reprendrait en rentrant en Espagne. La fouille, une fouille discrète mais complète, de la part des douaniers espagnols: il y a quelques jours, on pouvait encore sortir d'Espagne 5,000 pesetas par personne. Aujourd'hui, les commissaires aux frontières semblent avoir tout pouvoir pour réduire le chiffre en question. La douane portugaise, par contre, ne nous demanda rien, sinon d'échanger avec elle un sourire. Braves Portugais, toujours gais!

Une demi-heure plus tard, nous entrions dans une ville aux décors d'opérette. Une hôtellerie nichée dans la verdure nous accueillit.

— Nous ne parlerons pas de l'usine devant ma femme! m'avait dit mon hôte. Ce sujet la rend nerveuse. Après diner, quand nous nous retrouverons en tête à tête...

Après diner, à l'heure de liqueurs, la femme de mon hôte s'étant retirée avec les enfants,

nous reprîmes l'entretien interrompu:

— N'avez-vous pas fait allusion, tout à l'heure, à des assassinats commis dans votre mine, en octobre 1934?

Encore que personne ne nous écoutât, encore que nous fusions en territoire portugais, le directeur hésita avant de répondre:

— En effet, fit-il en baissant la voix. Mon ingénieur en chef fut fusillé par une bande de révolutionnaires venus de la province voisine et guidés par des anciens ouvriers de la mine...

Et d'un trait, comme si mon hôte voulait en quelque sorte "légitimer" cette exécution:

— Mon ingénieur en chef était dur... En faisant de la politique (aidé de ses contremaîtres, il avait protégé un syndicat libre), il s'était attiré le ressentiment des syndicats rouges. Profitant du libéralisme du deuxième Parlement, il avait même congédié deux mineurs connus comme socialisants. Je ne dis pas que ceci constitue une excuse, mais l'attitude de cet ingénieur peut expliquer bien des choses... Donc, le 6 octobre 1934, une bande armée arrive à l'improviste. Oh! elle n'était pas composée d'hommes foncièrement cruels! Certains même se trouvaient là contre leur gré: "Nous serions bien mieux chez nous!" disaient-ils. Faire des marches forcées sous la pluie, à travers la montagne, n'est pas gai! Mais il nous faut obéir au Syndicat! Ils étaient mieux équipés que les gardes civils. Ils avaient un radio pour communiquer avec leur quartier général...

"En vain, mon ingénieur en chef voulut-il se cacher. On le découvrit. On fit creuser une tombe par les ouvriers qui avaient remplacé les mineurs

autrefois congédiés pour leurs opinions politiques et aux cinq contremaîtres qui étaient particulièrement dévoués à l'ingénieur en chef, on donna à choisir: ou accepter de fusiller leur protecteur et ami, ou être fusillés eux-mêmes... Oh! il mourut bravement. Il était pratiquant. On l'autorisa à serrer un crucifix sur sa poitrine, au moment de l'exécution. La femme du condamné s'était évanouie, mais ses enfants, tout petits (l'un avait trois ans, l'autre cinq), assistèrent du haut du balcon à la scène, qu'ils ne comprenaient pas: "Papa joue au soldat!" disaient-ils. Ce fut la seule fusillade dans la mine..."

Plus encore que les mots qui "expliquaient", le ton étonnamment calme dont mon hôte avait narré ce terrible épisode ne trahissait-il pas chez le narrateur une volonté très nette de "légitimer" devant moi et devant lui-même cet assassinat? Et ceci était éternellement humain. Aguié par la peur de demain, cet homme en arrivait à trouver presque juste la tragédie d'hier, puisqu'il y avait échappé. Bénie soit la foudre qui, en frappant la maison d'en face, a épargné la nôtre!

Et je ne sais pourquoi, à ce moment, j'eus la vision de l'ingénieur en chef debout au bord de la fosse creusée pour lui par les ouvriers qu'il avait particulièrement protégés, tandis que, face à lui, se rangeait le peloton d'exécution, ce peloton composé de ses cinq contremaîtres préférés, et au milieu de ces cinq contremaîtres, je vis, épaulant aussi un fusil, l'homme qui, en ce moment, me parlait...

— Ne voulait-on pas vous obliger à fusiller, vous aussi, votre ingénieur en chef? fus-je sur le point de laisser échapper. Je m'arrêtai à temps. Mais

mon interlocuteur avait lu dans mes yeux la terrible question. Et son regard se détournant soudain du mien, il conclut:

— On ne pourra jamais savoir tout ce qui s'est passé ce jour-là!

Alors, je devinai, je compris, je fus certain que le directeur, lui aussi, pour sauver sa vie, avait fait partie, avec les contremaîtres, du peloton d'exécution et qu'avec eux, au commandement, il avait abattu son ingénieur en chef.

FERRI-PISANI.

(A suivre)

## Encouragez les annonceurs de la Vie Syndicale

La jeunesse est absolue parce qu'elle n'écoute que ses impressions; elle est sévère, parce qu'elle ignore les hommes et les choses; elle est légère parce qu'elle n'a pas souffert; elle est sans mesure parce qu'elle n'a rien fait; et sans frein, parce qu'elle se croit capable de tout faire.

C. de BELZIRE

★ ★ ★

Le juste est le premier accusateur de lui-même".

★ ★ ★

Pendant la marche, il faut inspirer l'air par le nez et l'expirer par la bouche.

★ ★ ★

Un homme gai mange mieux qu'un homme morose.

Dr BOURGET

★ ★ ★

Celui qui ne vit que pour lui est déjà mort.

### Tableau des assemblées des Syndicats, 1231 rue Demontigny

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Menuisiers Pressiers de journaux Terrassiers - manoeuvres Section féminine de la chaussure Industrie du chapeau B. Exé. des cordonniers	Maîtres-barbiers Coiffeurs Conseil de Construction	Monteurs No 1 Cuir à semelles Conseil d'imprimerie Gantiers Machinistes Chauffeurs d'autos	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été)	Briqueteurs Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment Monteurs Negger Head No 7
Pressiers de ville Auto-Voiture Plombiers Employés barbiers Peintres Travailleurs du Port (27 N.-Dame E.) B. Exé. des cordonniers	Exécutif des Tramways Fonctionnaires municipaux Lattes métal. Empl. de la Cité	Monteurs No 1 Cuir à semelles Chauffeurs d'autos Machinistes Electriciens Distributeurs de pain Distributeurs de lait	Conseil Central Maréchaux ferrants et forgerons	Tailleurs de cuir Tressers Briqueteurs (Temple du travail) Tailleurs de pierre Plâtriers et finisseurs en ciment Employés d'hôpitaux Lattes de bois Monteurs Negger Head No 7
Menuisiers Terrassiers - manoeuvres Section féminine de la chaussure Industrie du journal: adressographes expéditeurs distributeurs B. Exé. des cordonniers	Association des Postes (au Bureau de Poste) Conseil de construction	Monteurs No 1 Cuir à semelles Typos Relieurs Machinistes Chauffeurs d'autos	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été)	Briqueteurs Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment Monteurs Negger Head No 7
Plombiers Pressiers de ville Fédération de l'imprimerie Auto-Voiture Peintres Travailleurs du Port (27 N.-Dame E.) B. Exé. des cordonniers	Syndicat des Tramways Empl. de la Cité	Monteurs No 1 Cuir à semelles Machinistes Chauffeurs d'autos Electriciens Distributeurs de pain	Conseil Central	Tailleurs de cuir Tressers Briqueteurs (Temple du travail) Plâtriers et finisseurs en ciment Tailleurs de pierre Lattes de bois Monteurs Negger Head No 7
B. Exé. des cordonniers.		Monteurs No 1 Chauffeurs d'autos Machinistes		Tressers Tailleurs de cuir Plâtriers et finisseurs en ciment Monteurs Negger Head No 7

Note: Le Syndicat des boulangers, section de l'intérieur, se réunit le samedi.

**Encouragez nos annonceurs**

CLairval 7902 Service courtois et diligent  
**AQUILA LAPOINTE**  
 ASSURANCES  
 Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —  
 Maladie, etc., etc.  
 4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) — MAISONNEUVE MONTREAL  
 MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

PLateau 8844\*  
  
**PHOTOGRAVURE FEDERALE LIMITEE**  
 J.-M. POTVIN, vice-président.  
 Edifice UNITY :: MONTREAL

Succ.: 723, Mont-Royal Est — Tél. FA. 1717  
 Tél. AMherst 8810  
**L.-D. Fontaine & Frères**  
 PRELARTS, LINOLEUMS, CARPETTES  
 1963, rue Ontario Est Montréal

**Pour vos YEUX et votre BOURSE**  
 Consultez les spécialistes officiels des Syndicats Catholiques Nationaux  
**L'EXAMEN DE VOS YEUX**  
 Par un PERSONNEL de SPECIALISTES OPTOMETRISTES et "BACHELIERS EN OPTOMETRIE" qui ne peut-être meilleur pour toute personne qui porte ou qui devrait porter des verres.  
 Réputation enviable Occasion exceptionnelle  
 Notre maison, avec le progrès que tout le monde lui connaît, poursuit toujours depuis 1923 une même politique, celle de procurer à des milliers de personnes des verres de vision précise et montures à cachet esthétique.  
 Il ne vous en coûtera pas plus cher pour procurer à vos yeux ce qu'il leur faut. Profitez de la réduction accordée actuellement sur tous nos verres et montures.  
**TAIT-FAVREAU, Ltée**  
 LORENZO FAVREAU, O.O.L.  
 265, rue STE-CATHERINE EST — Tél. LA. 6703  
 SUCCURSALES: 6890, rue St-Hubert Tél. CA. 9344 3871, Ste-Catherine Est coin Bourbonnière — FR. 5900  
 270 AVE VICTORIA — ST-LAMBERT — Tél. 791  
 LA PLUS GRANDE INSTITUTION D'OPTIQUE DU GENRE AU CANADA

Service jour et nuit CHerrier 8676  
**GARAGE LAMY**  
 LAVAGE, GRAISSAGE, HUILAGE et REPARATIONS GENERALES  
 1310 DEMONTIGNY EST (Entre Panet et Visitation)

**Librairie Beauchemin Limitée**  
 430, rue St-Gabriel — Montréal  
 LIBRAIRES — EDITEURS — IMPRIMEURS

**La question ouvrière**

(Suite de la page 9)

justice si les deux parties contractantes ne sont pas sur un pied d'égalité au moins relative? L'état d'infériorité chez l'une des parties contractantes entraînera toujours chez l'autre le danger d'une exploitation. De là la nécessité pour les ouvriers de se former en association afin d'assurer le respect de leurs droits et d'établir sur une base de justice les clauses du contrat de travail.

**IX. Pensée**

Issus d'un même Père, rachetés par le même Sauveur Jésus et appelés à l'unité des mêmes espérances, patrons et ouvriers forment un peuple de frères. *Vive le Syndicat Catholique et National!*

**Tract No 4**

Par Gérard TREMBLAY

**PROSPERITE INDUSTRIELLE. SYNDICALISME CATHOLIQUE**

La province de Québec attire l'attention des grands industriels.

La main-d'oeuvre canadienne-française est une garantie de stabilité économique.

Voulez-vous, ouvriers, sauvegarder la prospérité industrielle de votre province?...

Voulez-vous, ouvriers, conserver vos qualités de travailleurs actifs et honnêtes?...

Si oui, enrôlez-vous dans les Syndicats catholiques et nationaux.

**I. Le Québec industriel**

C'est un fait facile à constater aujourd'hui que notre province s'industrialise de jour en jour. La chose est peut-être à regretter, mais nous ne pouvons nous empêcher de la constater. Pourquoi cette industrialisation rapide de la province de Québec? On peut apporter deux raisons: notre richesse et la qualité de la main-d'oeuvre canadienne-française.

**II. Nos richesses**

Les richesses de notre province sont incalculables. Nos forêts sont quasi inépuisables et garantissent aux industriels de clairs revenus. Nos pouvoirs hydrauliques sont innombrables. Nos mines et nos pêcheries, bien qu'encore peu développées, promettent beaucoup pour l'avenir. Dans l'industrie des cuirs, du fer, etc., nous occupons une place enviable.

**III. Notre main-d'oeuvre**

La main-d'oeuvre canadienne-française est partout recherchée. L'ouvrier canadien-français est habile. Il est honnête, intelligent, actif et rempli d'initiative. Tous les industriels s'accordent à nous rendre le témoignage de ces qualités dont le sang français qui coule dans nos veines nous a rendus les héritiers.

**IV. Dangers à éviter**

Mais cette belle réputation de travailleur honnête et actif n'est pas un bien impérissable. L'expérience est là pour nous dire que notre population canadienne-française, si elle est mal guidée, si elle se laisse tromper par les agitateurs à tendances socialistes, si elle se laisse soulever par des orateurs qui, à dessein ou non, poussent les ouvriers à la lutte des classes, cette même population, peut devenir dangereuse et perdre ses qualités ancestrales d'honnêteté de vaillance et de civisme.

On s'accorde à dire que la province de Québec est le balancier de la prospérité du Canada. On s'accorde à dire que notre population est laborieuse et honnête. Soit. Ce balancier cependant fera défaut, cette population perdra sa bonne réputation le jour où, obéissant à des conseils trompeurs, nos ouvriers adopteront le principe et la pratique de la lutte des classes. Et nous pouvons dire que dès maintenant, la classe ouvrière canadienne-française de nos grandes villes commence à être prise par cette erreur funeste de la lutte des classes. On entend souvent dire des choses contre le droit de propriété qui dénotent un état d'esprit très faussé.

**V. Il faut réagir**

Il est grand temps qu'une réaction s'opère. Il faut que nos ouvriers, conscients de leur devoir patriotique et en fils soumis de l'Eglise, soient vraiment des Catholiques et des Canadiens. Pour cela, il faut qu'ils s'organisent en syndicats catholiques et nationaux. L'Union internationale ou plutôt américaine aux Américains! Le Syndicat catholique et national aux Canadiens catholiques! L'idée nationale rendra les ouvriers fiers de contribuer au progrès et à l'avancement de leur patrie. L'idée religieuse aidera l'ouvrier à bien accomplir son devoir et tout son devoir; elle fera de lui un travailleur consciencieux et respectueux des droits d'autrui.

**VI. Heureuses conséquences**

La formation de Syndicats catholiques aidera au progrès de l'industrie. Les industriels, voyant dans le peuple canadien-français un élément stable, un élément qui, tout en réclamant ce qui lui est dû, sait respecter la parole donnée, n'hésiteront pas à placer leurs millions dans des entreprises québécoises. La classe ouvrière, cela va de soi, a tout intérêt à ce que les industries soient florissantes. Pas d'industrie, pas de travail pour les ouvriers et pas de travail, pas de pain. La conclusion se tire d'elle-même.

Les patrons ont le droit d'exiger une garantie morale que le contrat signé sera respecté. Or seule, la religion, à vraiment dire, peut fournir cette garantie morale en faisant un devoir aux ouvriers de respecter les engagements pris librement. Les in-

dustries, de la sorte, seront douées d'une grande stabilité et l'ouvrier canadien-français sera assuré de son gagne-pain.

*Faites partie des Syndicats Catholiques et Nationaux.*

**Tract No 5**

Par Alfred CHARPENTIER, plombier  
 Développement de la confiance en soi et de la responsabilité syndicale

Le Syndicat catholique et national développe chez ses membres la confiance en eux-mêmes. Pourquoi? Lisez...

**I. Un mal à constater**

Même dans les milieux ouvriers, on entend faire souvent cette pénible constatation que les Canadiens français manquent de confiance en eux-mêmes. Notre race, — serait-ce parce qu'elle n'a pas encore conquis son indépendance politique? — est portée à se croire inférieure, à juger favorablement tout ce qui vient de l'étranger et à se croire incapable de faire aussi bien. Allons, ouvriers, n'est-ce pas vrai?

**II. La raison de ce mal**

La raison de ce mal, elle est bien simple. Est-ce parce que nous ne sommes pas assez intelligents, ouvriers canadiens-français? Oh! non! — Est-ce parce qu'on nous empêche de montrer notre compétence en toutes matières? Non, nous jouissons de notre liberté.

Nous n'avons pas confiance en nous-mêmes, ouvriers, parce que nous ne le voulons pas, parce que nous ne prenons pas les moyens de nous montrer à nous-mêmes que nous sommes aussi fins que les autres peuples.

**III. Un fait probant**

Les ouvriers canadiens-français qui s'agenouillent devant la Fédération Américaine du Travail ont-ils confiance en eux-mêmes? Non, car demander aux Américains le bon plaisir de ces derniers sur les questions, très personnelles à une union, de grève, de contrat de travail, d'organisation, leur verser à ces Américains un don annuel de près d'un million, c'est montrer de la dépendance et même plus, de l'esclavage.

**IV. Un autre fait probant.**

Les ouvriers canadiens-français qui se joignent aux syndicats catholiques et nationaux ont-ils confiance en eux-mêmes? Certes oui, et ils le prouvent en administrant eux-mêmes leurs affaires et toutes leurs affaires. Ils sont leurs maîtres; ils se dictent leur conduite dans les questions de contrat de travail, de grève, etc. Ils ne dépendent pas des Américains ceux-là et c'est leur droit; ils sont libres.

Et pourquoi les partisans de l'union ouvrière internationale ou américaine ne peuvent-ils pas avoir confiance en eux-mêmes? Parce qu'ils dépendent de l'union ouvrière américaine et ils dépendent de cette union parce qu'ils le veulent. Cela revient à dire qu'ils ne peuvent pas développer... (Suite à la page douze)

1926 RUE PLESSIS AMHERST 8506  
**MONTY, GAGNON & MONTY**  
**POMPES FUNEBRES**  
 SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE  
  
 G.-N. MONTY.

# Le repos dominical

Texte d'une causerie prononcée par Monsieur Philippe Girard, président du Conseil Central des Syndicats Catholiques, ces jours derniers au poste C.H. L.P., sous les auspices de la "Ligue du Dimanche".

Mesdames, Messieurs, Au point de vue de l'ouvrier, la semaine du dimanche présente des avantages considérables, et fait une oeuvre absolument nécessaire.

Depuis des années et des années encore, les organisations professionnelles réclament un jour de repos par semaine. Jusqu'à ces derniers temps, elles ont réclamé ce privilège se basant sur un droit de l'ouvrier à jouir de son foyer et à pratiquer sa religion.

La situation actuelle de l'industrie nous offre un nouvel argument basé, non pas cette fois sur les principes de la religion, mais sur le simple bon sens. En face de l'immense quantité de travailleurs frappés du chômage, les ouvriers syndiqués ont réclamé de plus en plus une limitation des heures et de la semaine de travail. Ce qu'il faut appliquer actuellement dans l'industrie, c'est la semaine plus courte et un salaire meilleur. Cette demande est basée sur un sentiment humanitaire qui pousse l'ouvrier à réduire ses heures de travail pour permettre à ses semblables d'avoir de l'emploi et de procurer à sa famille les moyens de faire une vie raisonnable.

Nous basant sur ces faits, nous n'avons, même au point de vue de la simple raison, aucune hésitation à demander immédiatement, comme première mesure d'urgence, au gouvernement provincial de supprimer au plus tôt possible ce passage de la loi qui permet aux israélites de travailler le dimanche lorsqu'ils observent le sabbat. L'employeur juif ne peut pas dire que nous voulons l'astreindre à respecter nos croyances et à pratiquer notre religion. Ce que nous voulons de lui, c'est ce que nous voulons de tout autre employeur, à savoir qu'il limite sa semaine de travail. Nous voulons 5 jours de travail par semaine pour toute industrie, qu'elle soit conduite, soit par un patron de race juive, soit par un patron anglais ou français.

Nous avons dans Montréal 40,000 chômeurs. Comment peut-on souffrir, sans consentir à violer les droits de tous ces ouvriers dans le chômage, de voir des centaines et des milliers d'ouvriers travailler 7 jours par semaine, et n'avoir pas une seule journée pour profiter des joies de la famille?

Mais ce point n'est pas le seul. Beaucoup de travail se fait aussi le dimanche dans les clubs et les restaurants, et nous croyons qu'une partie considérable de ce travail pourrait être annulée. Ces clubs, ces restaurants sont trop souvent des endroits de désordre où "la loi est ouvertement violée sans que les coupables soient nullement inquiétés". Si ces maisons de désordre étaient fermées le dimanche, beaucoup d'employés qui sont attachés au service auraient, eux aussi, une journée pour se reposer et pour pratiquer la religion.

Le cas de certaines industries est particulièrement frappant. On en a vu quelques-unes fermer, deux mois et même trois

mois par année, et faire travailler leurs employés le dimanche au cours des autres mois. On trouve, pour légitimer cet abus, toutes sortes de raisons. On prétend qu'il y a nécessité de réparer les machines ou de préparer l'ouvrage pour le lundi, tandis qu'en fait, il suffirait de fermer le samedi midi, de faire réparer les machines le samedi après-midi pour que tous les employés puissent rester à leur foyer le dimanche.

Il y a là plus qu'une question ordinaire. Au dire même de Mgr Georges Gauthier, de l'observance du dimanche dépend la prospérité de nos industries. "Est-il téméraire de prétendre dit-il, que la crise serait beaucoup moins grande si le dimanche avait été observé comme il doit l'être?... L'on a fait des études approfondies sur la fatigue de l'ouvrier, et l'on sait d'une façon suffisamment précise la part qui lui est imputable dans le bilan d'une industrie. Le repos du dimanche rétablit l'équilibre, les forces, il agit à la façon d'un régulateur économique et il entre pour une part certaine dans la prospérité générale. C'est la récompense temporelle attachée à l'observance des lois divines."

A l'occasion de cette semaine du dimanche, je crois qu'il est du devoir de tous les chefs ouvriers, de profiter de l'appui qu'ils reçoivent de la part de toutes les organisations nationales et chrétiennes, pour réclamer avec force le respect intégral du dimanche dans notre Province. Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas céder d'un seul pouce sur ce terrain. Nous voulons d'abord du travail pour tous ceux qui veulent travailler; pour atteindre cette fin il faut limiter la semaine de travail. Nous voulons que ceux et celles qui ont des emplois, qui travaillent régulièrement puissent se reposer une journée par semaine; nous croyons que le dimanche doit être le jour consacré à cet effet et qu'il doit être préféré à tout autre. Nous voulons que le travailleur ait le droit de jour de son foyer, nous voulons qu'il puisse pratiquer sa religion; nul autre moyen plus efficace ne peut lui être fourni à ces fins que de consacrer définitivement le dimanche comme jour chômé et jour de repos.

La Ligue du Dimanche, en organisant une campagne en vue de former l'opinion publique sur ce grave sujet, rend un service signalé à tous les travailleurs et à tous ceux qui veulent aider le salarié. Il est donc important que des organisations professionnelles donnent à cette Ligue le plus sincère et le plus dévoué concours.

Ouvriers, profitons de cette opportunité. Respectons le dimanche; et exigeons des autres qu'ils observent également ce jour de repos.

An Oriental shopkeeper, being in great financial trouble, went to a specialist in burglary and arson. "Would you like to have a fire?" he was asked.

"No, he replied, I prefer a burglary. In the first place it is cleaner. In the second, if the insurance company won't pay, you've still got your goods,

## La question ouvrière

(Suite de la page 11)

lopper la confiance en eux-mêmes, parce qu'ils ne le veulent pas.

Le Syndicat catholique et national développe chez ses membres le sens de la responsabilité.

### V. Question de responsabilité

L'ouvrier est un être intelligent et libre; il est donc responsable. Il est responsable des actes qu'il pose dans sa vie privée, dans sa vie familiale, dans sa vie sociale, et religieuse et enfin dans sa vie professionnelle. Il ne peut se dérober à cette responsabilité. Il doit la connaître; il doit y réfléchir; il doit enfin cultiver chez lui le sens de la responsabilité.

### VI. Quelques devoirs professionnels

Nous ne parlons ici que des responsabilités de la vie professionnelle, de la vie de l'ouvrier syndiqué ou non.

L'ouvrier, au point de vue professionnel, a des devoirs qu'il lui faut connaître: il doit donner un travail proportionné au salaire qu'il reçoit; il doit respecter la propriété d'autrui. Si cet ouvrier est syndiqué, il doit savoir que son syndicat doit s'harmoniser avec l'idée de patrie et de religion. Ce sont là quelques devoirs de l'ouvrier.

Ces devoirs, l'ouvrier doit les connaître; il est responsable de leur accomplissement. Pour

Il nous ferait plaisir de recevoir les communications des différents centres de la province vers le 10 de chaque mois. Les syndiqués catholiques forment une grande famille, nous sommes toujours heureux d'apprendre comment progressent nos confrères des différents centres.

Adresser les communications: La Rédaction de la Vie Syndicale, 1231 De Montigny, Montréal.

qu'il les connaisse il faut qu'on les lui dise.

### VII. L'oeuvre du Syndicat catholique.

Le syndicat catholique et national dira à l'ouvrier ces devoirs. Il l'aidera à connaître ces responsabilités qui existent indépendamment de la volonté

de l'ouvrier. En connaissant ses devoirs, en se rendant compte de ses responsabilités, l'ouvrier n'hésitera pas, sous la bonne influence du syndicat, à remplir ces mêmes devoirs et à accepter le fardeau de ces mêmes responsabilités qui, du reste, en découlent directement.

## Confederation Life Association

VOILA LE MOMENT :

Lorsque viendra le moment de prendre votre retraite, pourrez-vous envisager de longues années d'indépendance financière? Voilà le moment de mettre de côté une partie fixe de vos revenus pour un usage futur, au moyen d'une police dotation ou d'un certificat de pension de la Confederation Life Association. Et l'Association y ajoutera le bénéfice d'invalidité totale, si vous y êtes admissible.

Consultez donc un représentant de la Confederation Life Association pour tout renseignement.

J.-C. LeDROIT, gérant. 1253, avenue McGill College

Tél. : MA. 5324.

Old Stock Ale

Wm. DOW & Co

FOURNISSEURS BREVETES DE LEURS EXCELLENCES LE GOUVERNEUR-GENERAL et la COMTESSE DE BESSBOROUGH

FABRIQUEE AU CANADA DEPUIS 1790

Bière

**DOW**

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITE